

Les salariés de la clinique Inkermann réunis en Assemblée Générale le 7 juillet 2014 ont considéré que les conditions de travail sont devenues inacceptables. Ils ont évoqué :

* Le manque de reconnaissance dans leur travail,
* Les salaires trop bas au regard de la charge de travail qui leur est demandée,
* Le manque de personnel pour dispenser les soins correctement aux patients,
* Les modifications de planning et les changements de service incessants.

En conséquence, le syndicat C.G.T. de la Polyclinique Inkermann, porte les revendications des salariés qui ont décidé de déposer un préavis de grève reconductible a partir du 11 juillet 2014 a 06h00. Ce préavis doit permettre d’ouvrir de véritables négociations afin de satisfaire les revendications des salariés.

Nous demandons d’être reçus le mercredi 9 juillet 2014 à X h pour négocier.

Pour le syndicat C.G.T.

Martine Grondein, Délégué syndical CGT.